

## **COMMUNIQUE**

### **Le ministre s'accroche au décrochage !**

Ce matin, sur une radio privée, Vincent PEILLON, ministre de l'Education Nationale, a abordé le problème du décrochage scolaire.

Il a rendu hommage au gouvernement précédent pour le travail accompli contre le décrochage scolaire, en particulier par l'installation des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et il a affirmé que **la lutte contre le décrochage scolaire restait une priorité nationale**. Chiffrant les décrocheurs au nombre de 140 000, dont 9 500 réintègrent *in fine* le système éducatif, il a déclaré :

1. que, dès 2013, il fallait en réintégrer 20 000 ;
2. qu'à la fin de l'actuel quinquennat, ils ne seraient plus que 70 000.

Le ministre a annoncé qu'un plan serait prochainement publié pour atteindre ces objectifs.

Le SNCA e.i.L. Convergence, très impliqué dans la problématique du décrochage scolaire, ne peut que se féliciter de tels engagements.

Toutefois, si l'affichage des ambitions annonce que la barre est fixée très haut, **il sera indispensable que le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions. Ces moyens sont des personnels nombreux et bien formés.**

Le SNCA e.i.L. Convergence rappelle que le public des décrocheurs est un public en très grande difficulté économique, sociale et sanitaire ; qu'il constitue, lors de la prise en charge pour sa re-scolarisation, un public difficile à gérer par les personnels à qui ils sont confiés.

En conséquence, le réalisme impose que le travail annoncé par le ministre ne soit pas accompli à moyens constants ce qui accentuerait encore davantage la pression, déjà grande, sur les personnels chargés de la réinsertion, sans que soit assuré, bien au contraire, le succès de cette réinsertion.

Par ailleurs, le SNCA e.i.L. Convergence considère que **tout travail de réinsertion des décrocheurs doit impérativement être piloté par l'Education Nationale** qui dispose en son sein d'**un outil très performant pour ce faire : la Mission Générale d'Insertion.**

Actuellement en charge d'assurer aussi la prévention du décrochage, la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN) a un champ d'action académique. Là où les rectorats ont eu la sagesse de la conserver, elle fonctionne très bien grâce au dévouement et à la compétence de personnels malheureusement trop souvent précaires.

Lorsque le SNCA e.i.L. Convergence a été reçu, en février 2012, par l'équipe du candidat François HOLLANDE, il a insisté sur l'existence de la MGIEN, devant un auditoire

qui, sans l'ignorer, ne semblait pas en avoir mesuré l'importance et l'efficacité dans la lutte contre le décrochage et la réinsertion des décrocheurs dans le cursus de formation initiale.

Il serait bon que désormais toute la place qu'exige une priorité nationale soit rendue sur tout le territoire à la MGIEN, avec les moyens nécessaires et adaptés à l'action contre le décrochage scolaire pour le bénéfice du plus grand nombre possible de décrocheurs.

Paris, le 4 décembre 2012

*La secrétaire générale  
Françoise Roche*